



60360

Département de l'OISE

République Française

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de Saint Just en Chaussée

MAIRIE de Fontaine Bonneleau

Le Maire de Fontaine Bonneleau

- VU les articles L2211-1, L2212-1, L2213-1 et L2213-2 du Code des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Route,
- VU la décision prise en réunion de conseil municipal concernant la fermeture de la rue Neuve lors de la location de la salle des fêtes ;
- **CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'installer une barrière à chaque entrée de cette rue afin d'interdire le passage des véhicules à Fontaine Bonneleau le samedi 27 juin 2026 de 12 heures à 22 heures afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de la salle des fêtes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La circulation des véhicules de toutes catégories sera :

- **interdite dans la rue neuve à la date susnommée**

ARTICLE 2 :

Les barrières seront mises en place dans la rue susnommée par l'intéressé louant la salle ;

ARTICLE 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Breteuil,
- Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Crèvecœur le Grand,
- L'intéressé

Fait à Fontaine Bonneleau, le 09 juin 2026

Le Maire,
Sylvie LECLERC

Mairie, 20 rue Saint Cyr, 60360 Fontaine Bonneleau

Tel: 03.44.82.91.03

@ : mairie@fontaine-bonneleau.fr

